



# optique culture

numéro 46 février 2016

## Les professions de la culture et des communications au Québec en 2011

SYLVIE RHEAULT<sup>1</sup> et BENOIT ALLAIRE<sup>2</sup> *Institut de la statistique du Québec*<sup>3</sup>

### Faits saillants

- Les effectifs des professions culturelles comptent pour environ 3 % des personnes occupées<sup>4</sup> au Québec, en Ontario et dans les autres provinces canadiennes. Cette proportion est de 6 % dans la région de Montréal.
- Le groupe des professionnels de la rédaction, la traduction, la publicité et des relations publiques est le plus important parmi les groupes de professions culturelles.
- Les femmes sont plus nombreuses parmi les professions culturelles, leur proportion atteignant 54 % au Québec.
- Il y a peu de différence entre les professions culturelles et non culturelles quant à la répartition des personnes occupées selon les groupes d'âge. Toutefois, entre les groupes de professions culturelles, il existe des différences importantes.
- Les professions culturelles comptent davantage de travailleurs autonomes que les autres professions. En effet, ce sont trois personnes occupées sur dix qui sont des travailleurs autonomes parmi les professions culturelles, alors que les autres professions en comptent une sur dix.
- Les revenus d'emploi de toutes les professions culturelles sont plus élevés en Ontario qu'au Québec ou dans les autres provinces. Le revenu d'emploi médian au Québec varie de 16 900 \$ à 56 000 \$ selon le groupe de professions. Le revenu moyen varie de 29 300 \$ à 59 700 \$ selon le groupe.

À partir des données de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM), ce bulletin<sup>5</sup> dresse un portrait succinct des professions de la culture et des communications au Québec. Outre l'analyse selon l'âge, le sexe, le statut d'emploi et le revenu, certaines comparaisons sont réalisées avec l'Ontario et l'ensemble des autres provinces canadiennes. Toutefois, une mise en garde est nécessaire, le lecteur est invité à lire attentivement la note méthodologique afin de faire un usage prudent de ces résultats.

1. Direction des statistiques sociodémographiques.

2. Direction des statistiques de la société du savoir et Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3. Nous remercions Suzanne Asselin pour ses commentaires sur la première version de l'article, Marie-Eve Tremblay pour ses commentaires sur la méthodologie, Claude Fortier pour l'évaluation des données préliminaires et Annie Dupont pour son accompagnement dans la production des tableaux et des figures.

4. Seules les personnes qui ont occupé un emploi en 2011, y compris les travailleurs autonomes, ont été retenues.

5. Des données complémentaires et plus détaillées par profession sont disponibles sur le site [Web de l'Institut](#).

## Note méthodologique

Le gouvernement du Canada a modifié pour 2011 son Programme du Recensement. Le questionnaire détaillé et obligatoire qui s'adressait à un ménage sur cinq a été remplacé par un questionnaire volontaire (ENM). De ce fait, les estimations ne sont pas directement comparables avec les données des recensements précédents.

À l'impossibilité d'effectuer des comparaisons historiques s'ajoutent les difficultés reliées à la fiabilité (biais et précision) des données. Premièrement, le caractère volontaire de l'enquête introduit des risques de biais puisque les caractéristiques des répondants ne sont pas nécessairement les mêmes que celles des non-répondants. Statistique Canada a calculé des taux globaux de non-réponse (TGN)<sup>6</sup>, ce qui donne un aperçu des risques de biais. Toutefois, les TGN ne sont calculés que pour des unités géographiques. Les taux d'imputation donnent toutefois une bonne appréciation des taux de non-réponse partielle par variable. Or, pour le Québec, les taux sont respectivement de 12 % et 11 % pour les variables profession et industrie, ce qui est environ le double de celui de 2006. Dans le cas du revenu, le taux pour le revenu total atteint près de 34 % en 2011. Deuxièmement, le peu d'effectifs dans les professions culturelles, de surcroît par profession, augmente les risques d'imprécision autour de l'estimation. Toutefois, en l'absence de mesure de qualité, tel le coefficient de variation, il n'est pas possible de mesurer cette imprécision.

Il faut donc considérer les chiffres présentés dans cette analyse davantage comme des ordres de grandeur.

Pour l'analyse des données selon les professions, seules les personnes qui ont occupé un emploi en 2011, y compris les travailleurs autonomes, ont été retenues. En raison de l'incertitude quant à la qualité des données, les analyses ne portent que sur des effectifs de 1 000 et plus. Des mises en garde sont faites lorsque les effectifs de certaines cellules sont petits. De façon générale, l'analyse se limite aux neuf grands groupes de professions. Également, pour tenir compte de la variabilité des données, les effectifs sont arrondis à la centaine. Pour plus d'information sur les mises en garde concernant le traitement des données de l'ENM, il est suggéré de consulter les documents mis en référence à la fin de ce bulletin.

La sélection des professions de la culture et des communications a été réalisée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) à partir de la Classification nationale des professions de 2011 (CNP 2011). La liste des professions est reproduite à l'annexe 1. La liste des industries de la culture et des communications (annexe 2) a été aussi établie par l'Observatoire à partir du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2007 (SCIAN 2007).

## Table des matières

|    |  |
|----|--|
| 3  | Effectifs des professions culturelles                        |
| 6  | Effectifs selon les catégories de travailleur et d'industrie |
| 8  | Les revenus d'emploi   |
| 10 | Conclusion   |
| 10 | Références   |
| 11 | Annexe 1   |
| 12 | Annexe 2   |

## Signes conventionnels

|     |                             |
|-----|-----------------------------|
| %   | Pour cent ou pourcentage    |
| n   | Nombre                      |
| M   | Million                     |
| ... | N'ayant pas lieu de figurer |
| ..  | Donnée non disponible       |
| r   | Donnée révisée              |
| —   | Néant ou zéro               |
| \$  | En dollars                  |
| F   | Donnée peu fiable           |

6. Le TGN tient compte du taux de non-réponse totale et des taux de non-réponse partielle.

### Notice suggérée pour mentionner cet article dans une bibliographie ou en reproduire un extrait :

RHEAULT, Sylvie et Benoit ALLAIRE (2016). « Les professions de la culture et des communications au Québec en 2011 », *Optique culture*, n° 46, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, février, 12 p. [En ligne]. [[www.stat.gouv.qc.ca/observatoire](http://www.stat.gouv.qc.ca/observatoire)].

# Effectifs des professions culturelles

## La région de Montréal, mieux pourvue en effectifs culturels

Alors que les effectifs des professions culturelles comptent pour environ 3 % dans l'ensemble du Québec, cette proportion est de 6 % dans la région de Montréal. Quatre régions affichent des proportions se situant autour de 3 %, soit les régions de la Capitale-Nationale, de la Montérégie, de Laval et de l'Outaouais. Les effectifs des professions culturelles des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec sont trop petits pour être présentés séparément (tableau 1).

## Les professions liées à la rédaction, la traduction et la publicité : le groupe le plus important parmi les professions culturelles

Au Québec, en Ontario ainsi que dans les autres provinces, les professions associées à la rédaction, la traduction, la publicité et le personnel professionnel assimilé des communications constituent le principal groupe de professions parmi les professions culturelles (figure 1). Au Québec et en Ontario, ce groupe compte pour 31 %, tandis que dans l'ensemble des autres provinces, cette proportion est d'environ 25 %. Les groupes de professions qui affichent les plus faibles effectifs sont ceux des directeurs de la culture et des com-

munications, les annonceurs et autres artistes du spectacle ainsi que celui des professionnels des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art. La part de ces groupes parmi les professions culturelles oscille entre 2 % et 4 %.

Le Québec se distingue à l'égard de deux groupes de professions, soit les professionnels des arts plastiques et des arts de la scène ainsi que les photographes, techniciens en graphisme et personnel technique et de coordination (cinéma, radio, arts de la scène). En effet, ces deux groupes comptent pour environ 15 % chacun de l'ensemble des professions culturelles au Québec. Or, en Ontario et dans l'ensemble des autres provinces, les professionnels des arts plastiques et des arts de la scène constituent respectivement 18 % et 19 % des effectifs, alors que les photographes, techniciens en graphisme et personnel technique et de coordination (cinéma, radio, arts de la scène) y sont relativement moins importants avec respectivement 10 % et 11 % des effectifs (figure 1).

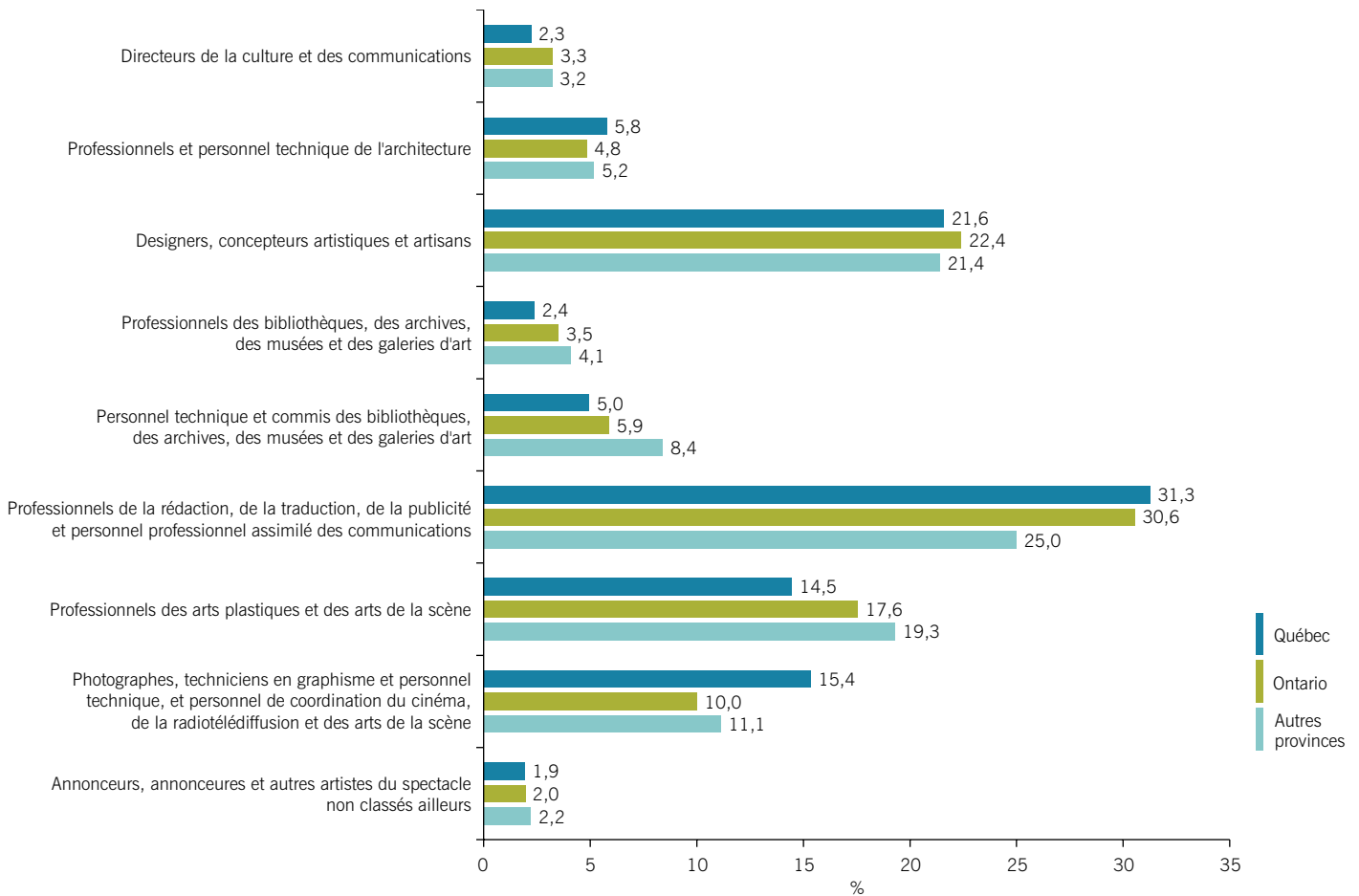
**Tableau 1** Effectif et part des professions culturelles dans l'ensemble des personnes occupées selon la région administrative, Québec, 2011

|   | n              | %          |
|---|----------------|------------|
| Bas-Saint-Laurent                           | 1 600          | 1,8        |
| Capitale-Nationale                          | 12 200         | 3,4        |
| Centre-du-Québec                            | 1 800          | 1,6        |
| Chaudière-Appalaches                        | 3 600          | 1,7        |
| Estrie                                      | 3 400          | 2,3        |
| Lanaudière                                  | 4 300          | 1,8        |
| Laurentides                                 | 6 800          | 2,4        |
| Laval                                       | 5 800          | 2,9        |
| Mauricie                                    | 2 300          | 2,0        |
| Montérégie                                  | 19 800         | 2,7        |
| Montréal                                    | 54 600         | 6,1        |
| Outaouais                                   | 7 300          | 3,8        |
| Saguenay-Lac-Saint-Jean                     | 1 900          | 1,5        |
| Autres régions administratives <sup>1</sup> | 2 200          | 1,3        |
| <b>Ensemble du Québec</b>                   | <b>127 600</b> | <b>3,3</b> |

1. Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Côte-Nord et Nord-du-Québec.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011, compilation spéciale, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

**Figure 1** Part des groupes de professions culturelles dans l'ensemble des professions culturelles, Québec, Ontario et autres provinces, 2011



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011, compilation spéciale, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

### Une plus grande proportion de femmes dans les professions culturelles

Dans l'ensemble des professions culturelles, les femmes représentent quelque 54 % des effectifs. Cette proportion atteint 78 % parmi le personnel technique et 69 % parmi le personnel professionnel des professions reliées aux bibliothèques, aux archives, aux musées et aux galeries d'art. Dans le groupe des directeurs de la culture et des communications, les femmes constituent la moitié (ou 53 %) des effectifs (figure 2).

Les hommes sont relativement plus nombreux dans les professions reliées à l'architecture, aux arts plastiques et aux arts de la scène, mais aussi parmi les photographes, les techniciens en graphisme, le personnel technique et de coordination du cinéma, de la radio, et des arts de la scène et les annonceurs et autres artistes du spectacle.

### Peu de différence entre l'âge des travailleuses et travailleurs culturels et ceux des autres professions

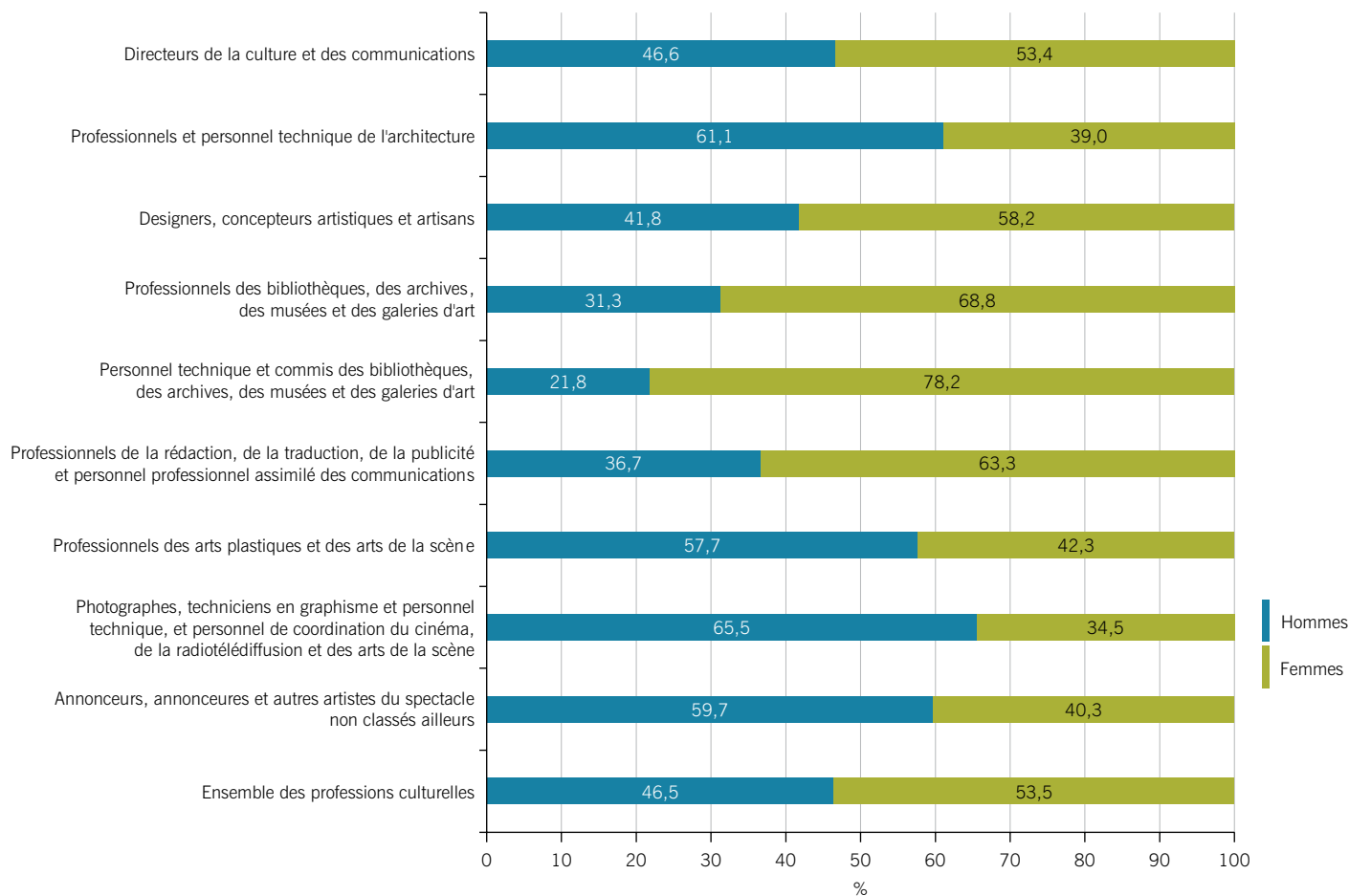
En comparant l'âge des effectifs des professions culturelles avec celui des effectifs des professions non culturelles, on constate relativement peu de différence. En effet, les 15-34 ans représentent 39 % des effectifs des professions culturelles, soit trois points de pourcentage de moins que dans les professions non culturelles (tableau 2).

Toutefois, à l'intérieur même des groupes de professions culturelles, des différences importantes ressortent. Par exemple, il y a relativement plus de jeunes (15-34 ans) dans le groupe des designers, concepteurs artistiques et artisans (45 %), celui des photographes, des graphistes, et du personnel technique et de coordination du cinéma, de la radio et des arts de la scène (47 %) et celui des annonceurs et autres artistes

du spectacle (53 %). Parmi les directeurs de la culture et des communications, quelque 61 % ont entre 35 et 54 ans, ce qui n'étonne guère.

Les professionnels et le personnel technique des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art affichent la proportion la plus importante de personnes de 55 ans et plus, soit 25 %.

**Figure 2 Répartition des effectifs des groupes de professions culturelles selon le sexe, (personnes occupées), Québec, 2011**



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011, compilation spéciale, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

**Tableau 2 Répartition des effectifs des groupes de professions culturelles selon le groupe d'âge, (personnes occupées), Québec, 2011**

| Groupe de professions culturelles   | %         |           |                | Total |
|---|-----------|-----------|----------------|-------|
|   | 15-34 ans | 35-54 ans | 55 ans et plus |       |
| Directeurs de la culture et des communications <sup>1</sup>   | 19,9      | 61,3      | 18,9           | 100,0 |
| Professionnels et personnel technique de l'architecture   | 38,5      | 45,7      | 15,8           | 100,0 |
| Designers, concepteurs artistiques et artisans  | 45,1      | 43,4      | 11,6           | 100,0 |
| Professionnels des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art <sup>1</sup>   | 27,1      | 48,4      | 24,5           | 100,0 |
| Personnel technique et commis des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art   | 31,8      | 43,8      | 24,5           | 100,0 |
| Professionnels de la rédaction, de la traduction, de la publicité et personnel professionnel assimilé des communications                                | 36,3      | 43,8      | 19,9           | 100,0 |
| Professionnels des arts plastiques et des arts de la scène  | 35,7      | 45,3      | 19,0           | 100,0 |
| Photographes, techniciens en graphisme et personnel technique, et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène | 46,7      | 43,1      | 10,2           | 100,0 |
| Annonces, annonceuses et autres artistes du spectacle non classés ailleurs <sup>1</sup>   | 53,4      | 36,2      | 10,4           | 100,0 |
| Toutes les professions culturelles  | 39,4      | 44,3      | 16,4           | 100,0 |
| Toutes les professions non culturelles  | 36,2      | 45,1      | 18,7           | 100,0 |
| Toutes les professions  | 34,5      | 47,9      | 17,6           | 100,0 |

1. Effectif inférieur à 1 000 personnes; interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011, compilation spéciale, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

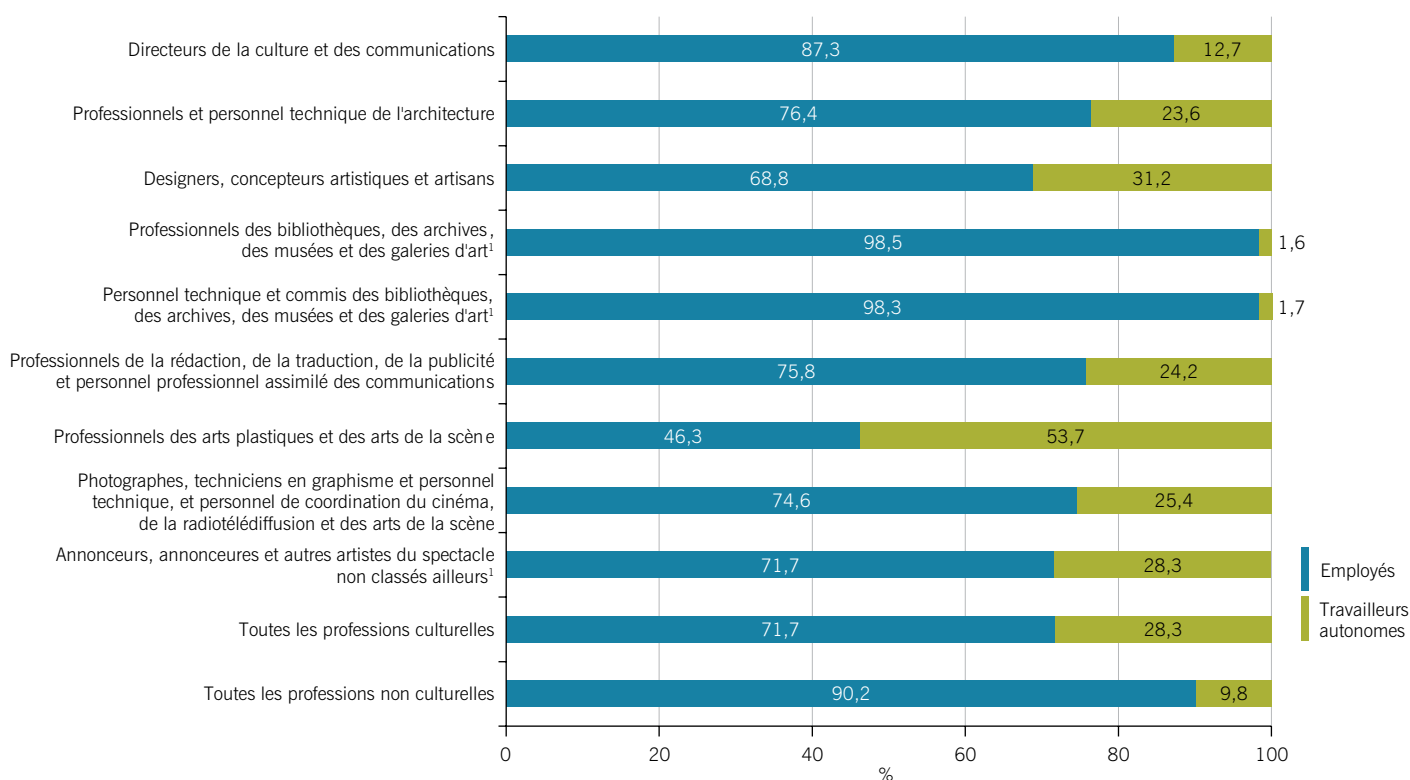
# Effectifs selon les catégories de travailleur et d'industrie

## Plus de travailleurs autonomes parmi les professions culturelles que parmi les professions non culturelles

Alors que 90 % des personnes occupées des professions non culturelles sont salariées, cette proportion est estimée à 72 % parmi les professions culturelles. Autrement dit, on retrouve davantage de travailleurs autonomes<sup>7</sup> au sein des professions culturelles que parmi les professions non culturelles (figure 3).

La répartition des personnes occupées entre salariés et travailleurs autonomes varie considérablement selon les groupes de professions. Par exemple, parmi les professionnels des arts plastiques et des arts de la scène, 46 % des personnes occupées sont des salariés, alors que parmi les professionnels et le personnel technique des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art, cette proportion atteint près de 100 %.

**Figure 3 Répartition des effectifs des groupes de professions culturelles selon la catégorie de travailleur, (personnes occupées), Québec, 2011**



1. Effectif inférieur à 1 000 personnes; interpréter avec prudence.

Source: Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011, compilation spéciale, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. La catégorie de travailleurs se rapporte au fait qu'une personne occupée est un employé ou un travailleur autonome. La catégorie des travailleurs autonomes comprend les personnes possédant ou ne possédant pas une entreprise, ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés. Statistique Canada, Dictionnaire de l'ENM, [En ligne]. [[www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/pop017-fra.cfm](http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/pop017-fra.cfm)].

## Plus de personnes de profession culturelle dans les industries non culturelles

Parmi les 127 600 personnes occupées des professions culturelles, on en compte un peu plus qui travaillent dans une industrie non culturelle (69 900) que dans une industrie culturelle (57 700) – cases B et A dans le tableau 3. Dans les deux cas, ces effectifs représentent près de 2 % des personnes occupées au Québec. À l'inverse, les

industries culturelles comptent 55 400 personnes occupant une profession non culturelle, soit près de la moitié (ou 49 %) de leur main-d'œuvre ou environ 1 % des personnes occupées au Québec (groupe C). Enfin, 95 % des personnes occupées au Québec ne font pas partie d'une profession ou d'une industrie culturelle (groupe D).

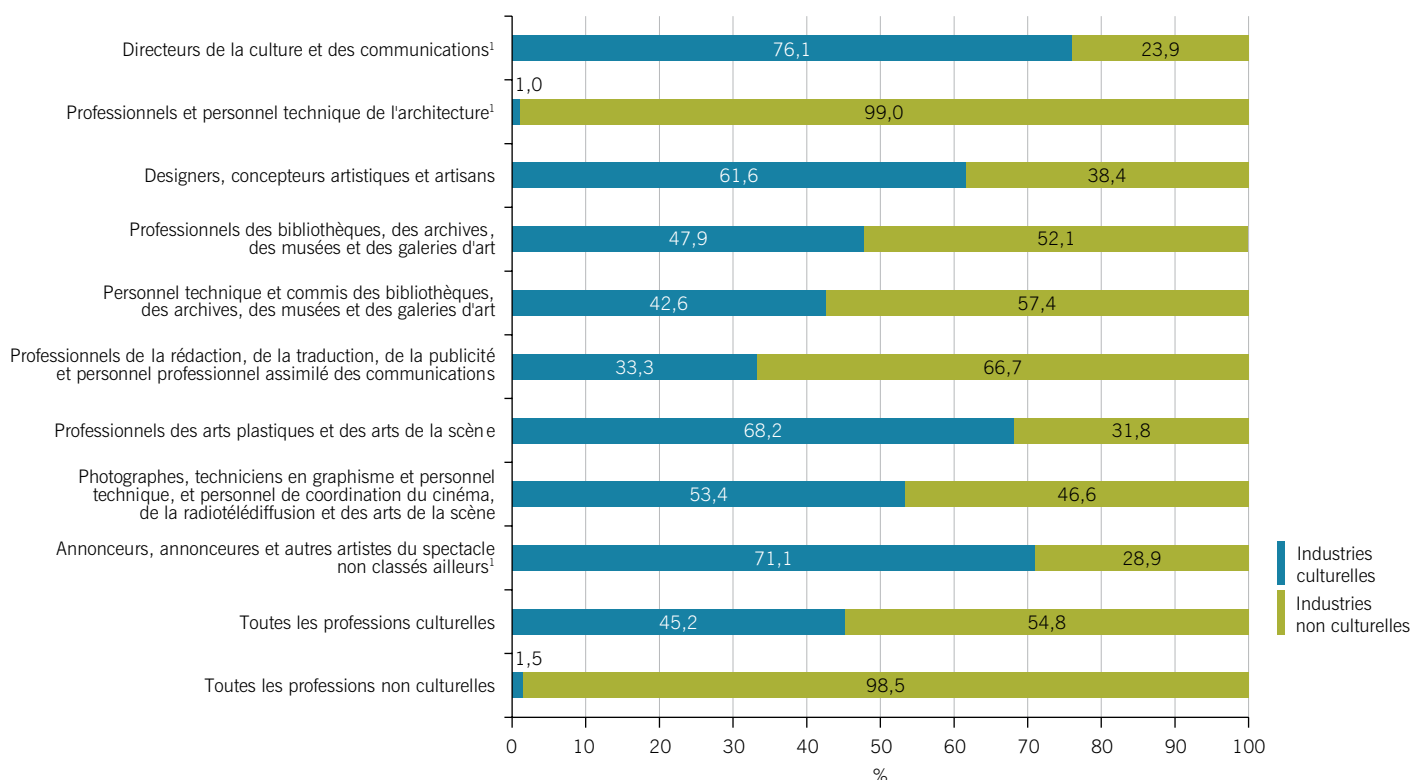
La répartition des personnes des professions culturelles selon le type d'industrie, c'est-à-dire entre les groupes A et B, varie grandement d'un groupe de professions à l'autre, comme l'illustre la figure 4. C'est le groupe des professionnels et du personnel technique de l'architecture qui affiche la plus forte proportion de personnes dans le secteur des industries non culturelles, soit près de 100 %. Toutefois, cela reflète davantage l'effet de l'utilisation des classes à quatre chiffres du SCIAN par l'ENM qu'une situation réelle. En effet, l'industrie des services d'architecture (SCIAN 54131) est considérée comme une industrie culturelle, alors que le groupe auquel cette industrie est agrégée ne l'est pas (SCIAN 5413, Architecture, génie et services connexes). Au second rang, on retrouve le groupe des professions liées à la rédaction, la traduction et la publicité, dont 67 % des personnes œuvrent dans une industrie non culturelle. À l'opposé, les directeurs de la culture et des communications sont 76,1 % à travailler dans une industrie culturelle.

**Tableau 3 Répartition des personnes occupées selon le type d'industrie et le type de profession, Québec, 2011**

| Professions                   | Industries culturelles |            | Industries non culturelles |             | Toutes les industries |              |
|-------------------------------|------------------------|------------|----------------------------|-------------|-----------------------|--------------|
|                               | n                      | %          | n                          | %           | n                     | %            |
| Culturelle                    | A 57 700               | 1,5        | B 69 900                   | 1,8         | 127 600               | 3,3          |
| Non culturelle                | C 55 400               | 1,4        | D 3 697 400                | 95,3        | 3 752 800             | 96,7         |
| <b>Toutes les professions</b> | <b>113 100</b>         | <b>2,9</b> | <b>3 767 300</b>           | <b>97,1</b> | <b>3 880 400</b>      | <b>100,0</b> |

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011, compilation spéciale, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

**Figure 4 Répartition des effectifs des groupes de professions culturelles selon le type d'industrie, (personnes occupées), Québec, 2011**



1. Effectif inférieur à 1 000 personnes; interpréter avec prudence.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011, compilation spéciale, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

# Les revenus d'emploi<sup>8</sup>

## Les revenus d'emploi des professions culturelles plus élevés en Ontario qu'ailleurs au Canada

Tant les revenus médians que les revenus moyens de tous les groupes de professions culturelles sont plus élevés en Ontario qu'au Québec et ailleurs au Canada<sup>9</sup>. Le revenu médian est de 35 500 \$ en Ontario, ce qui est 9 % de plus qu'au Québec et 13 % de plus que dans l'ensemble des autres provinces. Les écarts entre les provinces quant aux revenus moyens sont du même ordre de grandeur (tableau 4).

Les revenus moyens sont presque toujours plus élevés que les revenus médians, peu importe la province. Cela dénote l'inégalité des revenus au sein des groupes de professions, certaines personnes ayant des revenus beaucoup plus élevés que la médiane, ce qui « tire » la moyenne vers le haut.

**Tableau 4** Revenu médian et revenu moyen d'emploi des groupes de professions culturelles, Québec, Ontario et autres provinces, 2010

|   | Revenu médian |               |                  | Revenu moyen  |               |                  |
|---|---------------|---------------|------------------|---------------|---------------|------------------|
|   | Québec        | Ontario       | Autres provinces | Québec        | Ontario       | Autres provinces |
|   | \$            |               |                  |               |               |                  |
| Directeurs de la culture et des communications  | 56 000        | 59 600        | 50 500           | 59 700        | 67 100        | 54 800           |
| Professionnels et personnel technique de l'architecture   | 43 600        | 54 700        | 56 800           | 52 700        | 66 300        | 67 700           |
| Designers, concepteurs artistiques et artisans  | 28 400        | 33 400        | 30 000           | 31 300        | 37 600        | 33 300           |
| Professionnels des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art  | 47 500        | 51 500        | 42 700           | 46 800        | 53 100        | 46 600           |
| Personnel technique et commis des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art   | 29 600        | 23 800        | 25 900           | 29 300        | 27 200        | 27 600           |
| Professionnels de la rédaction, de la traduction, de la publicité et personnel professionnel assimilé des communications                                | 41 200        | 45 500        | 40 800           | 44 900        | 51 700        | 45 500           |
| Professionnels des arts plastiques et des arts de la scène  | 16 900        | 15 800        | 14 200           | 30 600        | 28 100        | 24 200           |
| Photographes, techniciens en graphisme et personnel technique, et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène | 31 600        | 30 100        | 31 100           | 34 500        | 36 600        | 35 800           |
| Annonces, annonceuses et autres artistes du spectacle   | 20 100        | 26 900        | 31 900           | 34 900        | 35 700        | 38 900           |
| <b>Toutes les professions culturelles</b>   | <b>32 700</b> | <b>35 500</b> | <b>31 400</b>    | <b>38 200</b> | <b>42 500</b> | <b>37 700</b>    |
| Toutes les professions non culturelles  | 33 600        | ..            | ..               | 41 300        | ..            | ..               |
| Toutes les professions  | 33 600        | 38 700        | 37 500           | 41 200        | 49 200        | 47 600           |

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011, compilation spéciale, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

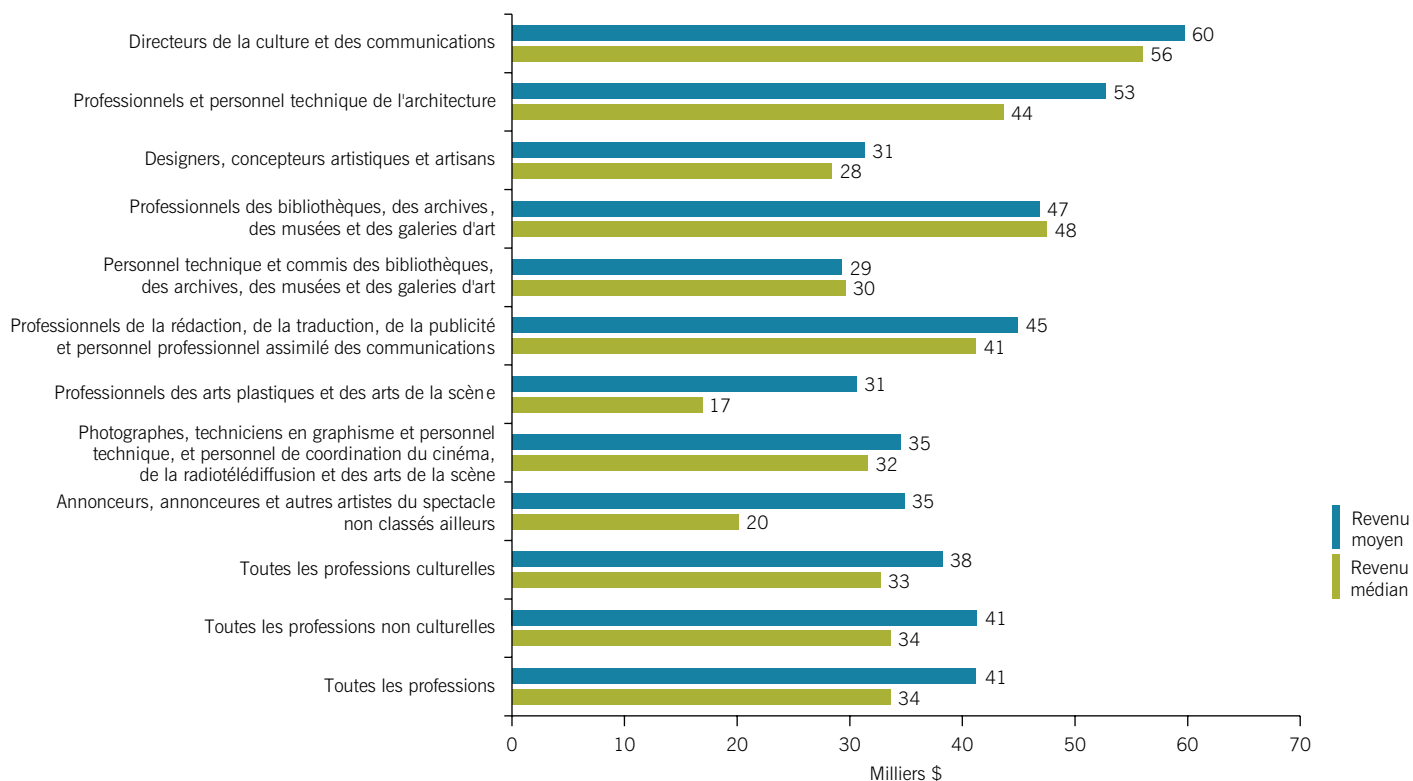
8. Il s'agit du revenu d'emploi total reçu en 2010 sous forme de rémunération, de revenu net d'une entreprise non constituée ou d'un travail autonome.

Comme toute enquête volontaire, l'ENM est sujette à des biais dus à la non-réponse, et le peu d'effectifs dans le domaine culturel accroît aussi les risques d'imprécision des estimations. Soulignons aussi que la variable revenu est l'une de celle où les taux d'imputation ont été parmi les plus élevés. Dans ces circonstances, il est encore plus important de considérer les données sur les revenus d'emploi comme des ordres de grandeur et non comme des estimations précises.

9. Rappelons que la médiane est la valeur qui, dans une série d'observations triées en ordre croissant, permet de partager cette même série en deux parties comprenant le même nombre d'observations.



**Figure 5 Revenu d'emploi médian et moyen des groupes de professions culturelles, Québec, 2010**



Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages*, 2011, compilation spéciale, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

### Des niveaux de revenus fort différents d'un groupe de professions à l'autre

Le revenu médian de l'ensemble des professions culturelles au Québec avoisine 32 700\$, tandis que celui de l'ensemble des professions non culturelles est de 33 600\$, une différence relativement minime de 3%. Par contre, le revenu moyen des professions culturelles est de 38 200\$ et celui de l'ensemble des professions non culturelles est de 41 300\$, une différence de 8% (tableau 4).

Parmi les groupes de professions culturelles, les revenus médians varient entre 16 900\$ et 56 000\$. Les plus hauts revenus reviennent aux directeurs de la culture et des communications, et les plus faibles aux professionnels des arts plastiques et des arts de la scène. Un autre groupe a des revenus à peine plus élevés, soit celui des annonceuses et annonceurs et autres artistes du spectacle (20 100\$).

Les revenus moyens des groupes de professions culturelles varient de 29 300\$ à 59 700\$. Les plus hauts revenus sont encore le fait des directeurs de la culture et des communications, mais les plus bas reviennent cette fois au personnel technique et commis des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art.

Les différences entre les revenus médians et moyens des groupes de professions fluctuent selon les groupes de professions. Les différences sont plus importantes pour les professionnels et le personnel technique de l'architecture, ainsi que pour les professionnels des arts plastiques et de la scène et les annonceurs. Pour eux, le revenu moyen est plus élevé que le revenu médian, mettant ainsi en évidence qu'une partie des personnes occupées dans ces emplois ont des revenus beaucoup plus élevés.

Ce sont ces différences qui permettent entre autres de qualifier les inégalités relatives de revenu au sein des groupes de professions.

Il est intéressant de noter que les plus faibles différences entre les revenus moyens et médians se retrouvent dans des groupes de professions où la presque totalité des personnes occupées sont des salariées. Les plus fortes différences sont constatées chez les professionnels des arts plastiques et des arts de la scène où l'on observe la plus forte proportion de travailleurs autonomes (voir figure 3).

# Conclusion

Malgré les limites de l'analyse imposées par l'impossibilité de faire des comparaisons historiques et la nécessité d'étudier les groupes de professions au lieu des professions elles-mêmes à cause de l'imprécision des données et la présence de biais difficiles à mesurer, il a été quand même possible de dégager certains constats sur les professions de la culture en 2011.

Enfin, il s'avère que la plupart des constats globaux sont semblables à ceux qui ont été faits à partir des données du recensement de 2006 dans le bulletin *Statistiques en bref* n° 66.

# Références

- ALLAIRE, B., A. CLOUTIER et C. FORTIER (2010). « Les professions de la culture et des communications au Québec », *Statistiques en bref*, n° 66, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, septembre, 24 p.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada: État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec. Note d'information*, 2 décembre, 13 p.
- RHEAULT, S., M.-E. TREMBLAY et A. BAILLARGEON (2015). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011: ses portées et limites. Bilan de la consultation de l'Institut de la statistique du Québec auprès des ministères et organismes gouvernementaux du Québec*, Institut de la statistique du Québec, 50 p.
- STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de l'utilisateur de l'ENM. Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-001-X2011001 au catalogue, 25 p.
- STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de référence sur le travail. Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-012-X2011007 au catalogue, 10 p.
- STATISTIQUE CANADA (2013). *Guide de référence sur le revenu. Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, n° 99-014-X2011006 au catalogue, 23 p.

# Annexe 1

## Liste des professions culturelles

| Libellé de la profession   | Code CNP-2011 |
|--|---------------|
| <b>Directeurs de la culture et des communications</b>  |               |
| Directeurs de bibliothèque, d'archives, de musique et de galerie d'art   | 0511          |
| Directeurs, édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène  | 0512          |
| <b>Professionnels et personnel technique de l'architecture</b>   |               |
| Architectes  | 2151          |
| Architectes paysagistes  | 2152          |
| Technologues et techniciens en architecture  | 2251          |
| <b>Designers, concepteurs artistiques et artisans</b>  |               |
| Designers industriels  | 2252          |
| Designers graphiques et illustrateurs  | 5241          |
| Designers d'intérieur et décorateurs d'intérieur   | 5242          |
| Ensembliers de théâtre, dessinateurs de mode, concepteurs d'expositions et autres concepteurs artistiques  | 5243          |
| Artisans   | 5244          |
| Patronniers de produits textiles et d'articles en cuir et en fourrure  | 5245          |
| <b>Professionnels des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art</b>  |               |
| Bibliothécaires  | 5111          |
| Restaurateurs et conservateurs   | 5112          |
| Archivistes  | 5113          |
| <b>Personnel technique et commis de bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art</b>  |               |
| Techniciens dans les bibliothèques et les services d'archives publiques  | 5211          |
| Personnel technique des musées et des galeries d'art   | 5212          |
| Commis et assistants dans les bibliothèques  | 1451          |
| <b>Professionnels de la rédaction, de la traduction, de la publicité et personnel professionnel assimilé des communications</b>                                |               |
| Auteurs, rédacteurs et écrivains   | 5121          |
| Réviseurs, rédacteurs-réviseurs et chefs du service des nouvelles  | 5122          |
| Journalistes   | 5123          |
| Traducteurs, terminologues et interprètes  | 5125          |
| Professionnels en publicité, en marketing et en relations publiques  | 1123          |
| <b>Professionnels des arts plastiques et des arts de la scène</b>  |               |
| Producteurs, réalisateurs, chorégraphes et personnel assimilé  | 5131          |
| Chefs d'orchestre, compositeurs et arrangeurs  | 5132          |
| Musiciens et chanteurs   | 5133          |
| Danseurs   | 5134          |
| Acteurs et comédiens   | 5135          |
| Peintres, sculpteurs et autres artistes des arts visuels   | 5136          |
| <b>Photographes, techniciens en graphisme et personnel technique, et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène</b> |               |
| Photographes   | 5221          |
| Cadreur de films et cadreur vidéo  | 5222          |
| Techniciens en graphisme   | 5223          |
| Techniciens en radiotélédiffusion  | 5224          |
| Techniciens en enregistrements audio et vidéo  | 5225          |
| Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène   | 5226          |
| Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène   | 5227          |
| <b>Annonces, annonceurs et autres artistes du spectacle non classés ailleurs</b>   |               |
| Annonces et autres communicateurs de la radio et de la télévision  | 5231          |
| Autres artistes de spectacle   | 5232          |



OBSERVATOIRE  
DE LA CULTURE ET DES  
COMMUNICATIONS  
DU QUÉBEC

La version PDF de ce document  
est consultable à l'adresse suivante :  
[www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture](http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture).

#### Pour tout renseignement

Benoit Allaire  
418 691-2414, poste 3170  
[benoit.allaire@stat.gouv.qc.ca](mailto:benoit.allaire@stat.gouv.qc.ca)

#### Observatoire de la culture et des communications

Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage,  
Québec (Québec) G1R 5T4  
418 691-2414  
[observatoire@stat.gouv.qc.ca](mailto:observatoire@stat.gouv.qc.ca)

#### Dépôt légal

ISSN: 1925-4199 (version imprimée)

ISSN: 1925-4202 (en ligne)

1<sup>er</sup> trimestre 2016

© Gouvernement du Québec,

Institut de la statistique du Québec, 2011

Toute reproduction autre qu'à des fins de  
consultation personnelle est interdite sans  
l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)

## Annexe 2

### Liste des codes SCIAN

| Libellé de l'industrie culturelle   | Code SCIAN-2007 |
|---|-----------------|
| Magasins de livres, de périodiques et d'articles de musique                             | 4512            |
| Éditeurs de journaux, de périodiques, de livres et de répertoires                       | 5111            |
| Industries du film et de la vidéo   | 5121            |
| Industries de l'enregistrement sonore   | 5122            |
| Radiodiffusion et télédiffusion   | 5151            |
| Télévision payante et spécialisée   | 5152            |
| Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet                                   | 5161            |
| Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision         | 5175            |
| Autres services d'information   | 5191            |
| Services spécialisés de design  | 5414            |
| Publicité et services connexes  | 5418            |
| Compagnies d'arts d'interprétation  | 7111            |
| Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires | 7113            |
| Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques      | 7114            |
| Artistes, auteurs et interprètes indépendants   | 7115            |
| Établissements du patrimoine  | 7121            |

